



FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Municipalité régionale de comté (MRC)
des Collines-de-l'Outaouais

PRIORITÉS D'INTERVENTION 2017-2018

1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018





FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Municipalité régionale de comté (MRC) des Collines-de-l'Outaouais

La MRC des Collines-de-l'Outaouais a délégué le mandat du développement économique et du soutien à l'entrepreneuriat sur l'ensemble de son territoire au Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais par voie de résolution en date du 29 septembre 2015.

Le CLD des Collines-de-l'Outaouais et la MRC des Collines-de-l'Outaouais ont tous deux adopté le Plan stratégique quinquennal pour un développement économique concerté, Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020, en novembre 2015.

Les priorités d'intervention du Fonds de développement des territoires (FDT) sont inspirées du Plan stratégique quinquennal pour un développement économique concerté et du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020, qui intègre les orientations de développement de deux (2) plans stratégiques de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, soit :

- Le schéma d'aménagement de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- Le plan stratégique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

Les trois (3) axes de développement ciblés par Plan stratégique quinquennal pour un développement économique concerté 2015-2020 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais sont :

- 1) Développer des entreprises performantes
- 2) Développer des savoir-faire compétitifs
- 3) Développer des collectivités attractives

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Municipalité régionale de comté (MRC) des Collines-de-l'Outaouais

Priorités d'intervention pour l'année 2017-2018

- Réaliser les mandats de planification de l'aménagement et de développement du territoire de la MRC;
- Favoriser les actions visant la protection et la mise en valeur des plans d'eau;
- Soutenir le PGMR et mettre en œuvre une campagne de sensibilisation;
- Élaborer un plan de développement de la zone agricole (PDZA);
- Établir, financer et mettre en œuvre des ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes gouvernementaux dont l'entente CALQ;
- Assurer l'efficacité et la pérennité d'un service de transport collectif sur le territoire de la MRC;
- Offrir une expertise dédiée via le financement d'une équipe de professionnels en développement économique et local;
- Soutenir le développement économique, l'entreprise et l'entrepreneuriat ;
- Soutenir le développement touristique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, notamment le pôle Chelsea-Wakefield-Parc de la Gatineau;
- Mobiliser et soutenir les communautés dans la réalisation de projets structurants visant l'amélioration de la qualité de vie de la population de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- Voir au maintien, à l'amélioration ou à l'ajout d'infrastructures à vocation variées (tourisme, culture, loisir, sport, communautaire, etc.) de manière à rendre les milieux de vie dynamiques dans une perspective d'attraction et de rétention de la population.